

Réunion du 27 octobre 2022

L'an deux mille vingt deux, le jeudi 27 octobre à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune de MUR-DE-BARREZ, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est réuni en séance publique, à la Salle des Mariages, sous la présidence de Monsieur Pierre IGNACE, Maire.

Présents : Mmes Josette SERRES, Lucette FONTANGE, Anaïs FROMENT, Marcelle MAYONADE, Martine SAINT-PAUL,
MM. Bernard DUBEDAT, Yannick DELMAS, Pierre ROMIEU, Guy LAFORTUNE.

Membres absentes et excusées :

Mme Monique BARON a donné pouvoir à M Pierre Ignace

Mmes Adeline JOAN-GRANGE, Julie DORLET-PELLETIER, Dominique DUMAS, Fannie TUAILLON,

Mr Guy Lafourture est élu secrétaire de séance.

Approbation de l'ordre du jour à l'unanimité

DELIBERATIONS

1. Décision Modificative N° 4 :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D 673 : Titres annulés (exerc. antér.)			12.00 €	
TOTAL D 67 : Charges exceptionnelles			12.00 €	
R 744 : FCTVA				12.00 €
TOTAL R 74 : Dotations et participations				12.00 €
Total			12.00 €	12.00 €
Total Général			12.00 €	12.00 €

Cette décision modificative a été votée à l'unanimité par le Conseil Municipal

2. Décision Modificative N° 5 :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D 2313-85 : Réhabilitation Maison KASPERS	2 312.45 €			
D 2315-10008 : VOIRIE		2 312.45 €		
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	2 312.45 €	2 312.45 €		
Total	2 312.45 €	2 312.45 €		
Total Général		0.00 €		0.00 €

Cette décision modificative a été votée à l'unanimité par le Conseil Municipal

3. Délibération relative à la désignation d'un correspondant incendie et secours

Monsieur le Maire explique aux membres du Conseil Municipal la raison de cette demande émanant des services de la Préfecture.

Monsieur Pierre Ignace est désigné comme correspondant.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal donnent leurs accords à l'unanimité sur cette délibération.

4. Délibération concernant la période d'astreinte déneigement et désignation des agents

La période d'astreinte au déneigement est du 25 novembre 2022 au 27 février 2023.

Les indemnités WE seront versées du vendredi soir au lundi matin.

Les agents désignés sont :

M. Mathieu SEBASTIEN

M. Daniel ESPEYRAC

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal donnent leurs accords à l'unanimité sur cette délibération

5. Délibération concernant l'opération collective de diagnostics énergétiques de bâtiments publics

Comme l'an passé pour la salle des fêtes et la mairie, inscription pour faire effectuer un diagnostic énergétique par le SIEDA des écoles maternelles et primaire. Ce diagnostic s'entend pour les bâtiments complets.

Le montant de ces diagnostics est de 300 euros par bâtiment.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal donnent leurs accords à l'unanimité sur cette délibération

6. Délibération déclarant la parcelle AB 348 en état d'abandon manifeste

Monsieur le Maire et Lucette Fontange expliquent aux membres du Conseil Municipal la raison de cette demande qui fait suite au point de situation qui a eu lieu 4 octobre avec les services juridiques de la Préfecture et d'Aveyron Ingénierie.

Il est maintenant impératif d'écrire un courrier portant sur l'expropriation de la parcelle AB 348 et non plus sur le bâtiment qui n'existe plus.

Le projet du courrier est lu et commenté en réunion.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal donnent leurs accords à l'unanimité sur cette délibération

QUESTIONS DIVERSES

Point Urbanisme :

- M le Maire nous fait un point d'avancement des projets en cours dans le cadre petites villes de demain
 - Résidence senior et projet Géraudie : Ces 2 projets sont menés en même temps.
 - Pour la résidence senior, projet de faisabilité réalisé avec Aveyron Ingénierie et convention EPF d'acquisition des locaux reçu au service juridique pour évaluation d'acquisition du bien.
 - Pour les terrains Géraudie, attente en novembre de la restitution CAUE pour le projet d'aménagement de ce terrain. Ce projet concerne le terrain seul, la maison sera l'objet d'une vente à particulier.
 - Rencontre d'opérateurs pouvant porter ces projets : A ce jour seul POLYGONE (dans le Cantal) a été rencontré.
- Prochaine étape pour faire avancer ces dossiers portés avec petites villes de demain :
 - Réunion avant fin 2022 de présentation des dossiers avec les services de l'état, des services sociaux du département, de l'EHPAD, ADMR, UDSMA etc...

Actions en cours et à venir sur maisons jugées dans un état préoccupant :

- Maison Estampe située au 8 rue du Faubourg : actions en cours avec Aveyron Ingénierie pour identification des propriétaires, cerfa 3233-SD envoyé en préfecture.
 - Visite du bâtiment le 27/10/2022 avec MM. Chauvet (couvreur), Fournier (maçon), employé de M. Laborie (charpentier) et pour la mairie MM Ignace, Dubedat, Lafortune. L'objet de cette visite était de voir et chiffrer les actions urgentes à faire afin de sécuriser ce bâtiment.
 - Devis des artisans en attente pour transmission à Mme Tournier et suite à donner.
- Actions à entreprendre sur maisons :
 - Maison Laborie située rue du Faubourg (visite effectuée le 27/10/2022 suite à la visite de la maison Estampe)
 - Maison Taiheb
 - Maison Cazes

Arrivée de Monique Baron pour suite réunion à 21h50

Ecoles :

- Dans le cadre du projet de restructuration des écoles de Taussac et Mur de Barrez, une réunion avec l'inspection académique a eu lieu.
 - Attente ressentie des parents
 - Attente état des lieux de l'ensemble des bâtiments par Aveyron Ingénierie

Sentiers de l'imaginaire :

- Gouvernance difficile à mettre en place.
- Demande aide à l'organisme ADEFPAT pour travailler sur ce sujet
- Objectif : réunion avant fin d'année avec l'ensemble des volontaires.

Agenda :

- 11/11/2022 : cérémonies
 - 10h30 messe
 - 11h15 dépôt gerbes au monument aux morts de Mur
 - 11h45 dépôt gerbes au monument aux morts de Taussac
 - Après dépôt gerbes, vin d'honneur à Taussac
- 16/11 à 14h30 : Commission finance avec Mur, Taussac et les services de l'état pour état des lieux et projection des fiscalités pour le rapprochement des 2 communes.
- 19/11 : pot d'accueil de nouveaux arrivants
- 22 au 24/11 : congrès des Maires à Paris où Pierre Ignace se rendra
- 25/11 : Rando Téléthon au départ de Taussac
- 26/11 : Sainte Barbe, messe, discours et vin d'honneur à Mur
- 3 et 4 décembre : Téléthon
- 10 et 11 décembre : Marché de noël à Mur
- Moment de convivialité début 2023 à planifier

Monument aux morts : Problème lisibilité d'inscriptions à voir

Aménagement des locaux de la mairie : Début 2023 par Serge Comby

Séance close à 23 heures

Le secrétaire de séance,



Le Maire

